

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
10.0	07/06/2024	412176-00026	Date de la première parution: 01/15/2016

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formulation

Autres moyens d'identification : BRAVECTO SPOT-ON (A011261)
BRAVECTO 1000 MG FLURALANER SPOT-ON SOLUTION FOR LARGE DOGS (82794)
BRAVECTO 112.5 MG FLURALANER SPOT-ON SOLUTION FOR SMALL CATS (82807)
BRAVECTO 112.5 MG FLURALANER SPOT-ON SOLUTION FOR VERY SMALL DOGS (82798)
BRAVECTO 1400 MG FLURALANER SPOT-ON SOLUTION FOR VERY LARGE DOGS (82795)
BRAVECTO 250 MG FLURALANER SPOT-ON SOLUTION FOR MEDIUM CATS (82806)
BRAVECTO 250 MG FLURALANER SPOT-ON SOLUTION FOR SMALL DOGS (82797)
BRAVECTO 500 MG FLURALANER SPOT-ON SOLUTION FOR LARGE CATS (82804)
BRAVECTO 500 MG FLURALANER SPOT-ON SOLUTION FOR MEDIUM DOGS (82796)

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc

Adresse : 126 E. Lincoln Avenue
Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone : +1-908-740-4000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000

Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 2

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula-
tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
10.0	07/06/2024	412176-00026	Date de la première parution: 01/15/2016

Déclarations sur les risques : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H360D Peut nuire au fœtus.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Entreposage:
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers
Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
N,N-Diméthylacétamide	Acétamide, N,N-diméthyl-	127-19-5	>= 30 - < 60 *
Fluralaner	Donnée non disponible	864731-61-3	>= 10 - < 30 *
Poly(oxy-1,2-éthanediyle),α-[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]-ω-hydroxy-	Produits de réaction de l'acool tétrahydrofurfurylique avec l'oxyde d'éthylène	31692-85-0	>= 10 - < 30 *
N,N-Diéthyl-m-toluamide	Benzamide, N,N-diéthyl-3-méthyl-	134-62-3	>= 10 - < 30 *

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Acétone	2-propanone	67-64-1	>= 10 - < 30 *
---------	-------------	---------	----------------

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

- | | | |
|--|---|---|
| Conseils généraux | : | En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin. |
| En cas d'inhalation | : | En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale. |
| En cas de contact avec la peau | : | En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d' eau.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Faire appel à une assistance médicale.
Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste. |
| En cas d'ingestion | : | En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
En cas de vomissement, la personne doit se pencher en avant.
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. |
| Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés | : | Peut nuire au fœtus. |
| Protection pour les secouristes | : | Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8). |
| Avis aux médecins | : | Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. |

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | | |
|--|---|--|
| Moyen d'extinction approprié | : | Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO2)
Poudre chimique d'extinction |
| Moyens d'extinction inadéquats | : | Jet d'eau à grand débit |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : | Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. |
| Produits de combustion dangereux | : | Oxydes de carbone
Composés chlorés
Composés de fluor
Oxydes d'azote (NOx) |

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

- | | | |
|--|---|--|
| Méthodes spécifiques d'extinction | : | Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.
Évacuer la zone. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : | En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection personnelle. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | | |
|---|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : | Enlever toute source d'allumage.
Ventiler la zone.
Utiliser un équipement de protection personnelle.
Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8). |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : | Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. |
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage | : | Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Absorber avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales. |

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- | | | |
|---------------------------|---|--|
| Mesures d'ordre technique | : | Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION |
|---------------------------|---|--|

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

- Ventilation locale/totale** : INDIVIDUELLE.
Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration.
Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
- Conseils pour une manipulation sans danger** : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Ne pas avaler.
Éviter le contact avec les yeux.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage** : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder sous clef.
Garder hermétiquement fermé.
Garder dans un endroit frais et bien aéré.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.
- Matières à éviter** : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Solides inflammables
Liquides pyrophoriques
Matières solides pyrophoriques
Les substances et les mélanges auto-échauffantes
Substances et mélanges qui, lorsqu'en contact avec l'eau, émettent des gaz inflammables
Produits explosifs
Gaz
Substances et mélanges extrêmement toxiques

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
N,N-Diméthylacétamide	127-19-5	TWA	10 ppm 36 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	10 ppm	CA BC OEL

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0 Date de révision: 07/06/2024 Numéro de la FDS: 412176-00026 Date de dernière parution: 04/06/2024
Date de la première parution: 01/15/2016

		VEMP	10 ppm 36 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	10 ppm	ACGIH
Fluralaner	864731-61-3	TWA	100 µg/m ³ (OEB 2)	Interne
Autres informations: Peau				
		limite d'essuyage	1000 µg/100 cm ²	Interne
Acétone	67-64-1	TWA	500 ppm 1,200 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	750 ppm 1,800 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	250 ppm	CA BC OEL
		STEL	500 ppm	CA BC OEL
		VEMP	250 ppm	CA QC OEL
		VECD	500 ppm	CA QC OEL
		TWA	250 ppm	ACGIH
		STEL	500 ppm	ACGIH

Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
N,N-Diméthylacétamide	127-19-5	N-méthylacétamide	Urine	Fin du quart de travail à la fin de la semaine de travail	30 mg/g créatinine	ACGIH BEI
Acétone	67-64-1	Acétone	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de l'exposition)	25 mg/l	ACGIH BEI

Mesures d'ordre technique

: Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement. Les opérations en laboratoire ne nécessitent pas un confinement spécial.

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Équipement de protection individuelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|--|
| Protection respiratoire | : | Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. |
| Filtre de type | : | Appareil respiratoire autonome |
| Protection des mains | : | |
| Matériau | : | Gants résistants aux produits chimiques |
| Remarques | : | Prenez note que ce produit est inflammable, ce qui pourrait avoir un impact sur la sélection de la protection des mains. |
| Protection des yeux | : | Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols. |
| Protection de la peau et du corps | : | Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. |
| Mesures d'hygiène | : | Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs. |

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | | |
|-----------------------------|---|-----------------------|
| Aspect | : | liquide |
| Couleur | : | jaune |
| Odeur | : | Donnée non disponible |
| Seuil de l'odeur | : | Donnée non disponible |
| pH | : | Donnée non disponible |
| Point de fusion/congélation | : | Donnée non disponible |

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: 103 °C
Point d'éclair	: 7 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Inflammabilité (liquides)	: Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 67 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.059 g/cm ³
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Sans objet
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	: Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules	: Sans objet

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
10.0	07/06/2024	412176-00026	Date de la première parution: 01/15/2016

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg Symptômes: Erythème

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): 4,800 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): 2.2 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë: 1,100 mg/kg Méthode: Jugement d'expert Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Fluralaner:

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Remarques: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Poly(oxy-1,2-éthanediyle), α -[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]- ω -hydroxy-:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,892 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 5.95 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat): 5,000 mg/kg

Acétone:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,800 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 76 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: vapeur
Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 7,426 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Fluralaner:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Poly(oxy-1,2-éthanediyle), α -[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]- ω -hydroxy-:

Espèce	: Epiderme humain reconstitué (RHE)
Méthode	: Directives du test 439 de l'OECD
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Résultat	: Pas d'irritation de la peau
----------	-------------------------------

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation de la peau

Acétone:

Évaluation	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
------------	--

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Irritation légère des yeux

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Espèce	: Lapin
Résultat	: De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours

Fluralaner:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Irritation légère des yeux

Poly(oxy-1,2-éthanediyle), α -[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]- ω -hydroxy-:

Espèce	: Culture tissulaire
Méthode	: Directives du test 492 de l'OECD
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Espèce	: Cornée bovine
Méthode	: Directives du test 437 de l'OECD
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Résultat	: De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
----------	---

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Espèce	: Lapin
Résultat	: De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Remarques	: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
10.0	07/06/2024	412176-00026	Date de la première parution: 01/15/2016

Acétone:

Espèce	: Lapin
Résultat	: De l'irritation des yeux réversible en dedans de 21 jours
Méthode	: Directives du test 405 de l'OECD

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Voies d'exposition	: Dermale
Espèce	: Cobaye
Résultat	: Pas un sensibilisateur cutané.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cobaye
Résultat	: négatif

Fluralaner:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Voies d'exposition	: Dermale
Espèce	: Cobaye
Résultat	: Pas un sensibilisateur cutané.

Poly(oxy-1,2-éthanediyle), α -[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]- ω -hydroxy-:

Type d'essai	: Test KeratinoSens
Méthode	: Directives du test 442D de l'OECD
Résultat	: négatif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai	: Essai de réactivité peptidique directe (DPRA)
Méthode	: Directives du test 442C de l'OECD
Résultat	: positif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Type d'essai	: Essai d'activation de la cellule dendritique
Méthode	: Directives du test 442E de l'OECD
Résultat	: négatif
Remarques	: Selon les données provenant de matières similaires

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
10.0	07/06/2024	412176-00026	Date de la première parution: 01/15/2016

Acétone:

Type d'essai	: Essai de maximisation
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cobaye
Résultat	: négatif

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de létalité dominante chez les rongeurs (cellules germinales) (in vivo) Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation Méthode: Directives du test 478 de l'OECD Résultat: négatif

Fluralaner:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif Type d'essai: Lymphome de la souris Résultat: négatif Type d'essai: Aberration chromosomique Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test du micronoyau Espèce: Souris Type de cellule: Moelle osseuse Voie d'application: Oral(e) Résultat: négatif

Poly(oxy-1,2-éthanediyle), α -[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]- ω -hydroxy-:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Méthode: Directives du test 471 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
-----------------------	--

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
-----------------------	--

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
10.0	07/06/2024	412176-00026	Date de la première parution: 01/15/2016

Acétone:

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam- mifère, in vitro Résultat: négatif
	Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
	Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 18 mois
Résultat	: négatif

Fluralaner:

Cancérogénicité - Évaluation	: Donnée non disponible
------------------------------	-------------------------

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 104 semaines
Résultat	: négatif

Acétone:

Espèce	: Souris
Voie d'application	: Contact avec la peau
Durée d'exposition	: 424 jours
Résultat	: négatif

Toxicité pour la reproduction

Peut nuire au fœtus.

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation Résultat: négatif
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Inhalation Résultat: positif
Toxicité pour la reproduction - Évaluation	: Nette évidence d'effets nocifs sur le développement, sur la base d'expérimentations effectuées sur des animaux.

Fluralaner:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg Toxicité générale sur la génération F1: LOAEL: 100 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune incidence sur la fécondité., perte post-implantation., Effets néonataux indésirables. Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Chien Voie d'application: Oral(e) Fertilité: NOAEL: 75 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucun effet sur la fertilité et le développement précoce de l'embryon n'a été observé. Remarques: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté
Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Croissance Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel mg / kg Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère, Aucun effet tératogène. Type d'essai: Croissance Espèce: Lapin Voie d'application: Oral(e) Toxicité pour le développement: NOAEL: 10 Poids corporel mg / kg Résultat: Malformations squelettiques., Malformations viscérales. Remarques: toxicité maternelle observée.

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

	Type d'essai: Croissance Espèce: Lapin Voie d'application: Dermale Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel mg / kg Résultat: Malformations squelettiques.
--	--

Toxicité pour la reproduction - Évaluation	: Susceptible de nuire au fœtus.
---	----------------------------------

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Incidences sur le dé- veloppement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
--	--

Acétone:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
-------------------------	---

Incidences sur le dé- veloppement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (vapeurs) Résultat: négatif
--	---

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acétone:

Évaluation	: Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
------------	--

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 90 mg/m ³
LOAEL	: 360 mg/m ³
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 24 mois

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 04/06/2024
10.0	07/06/2024	412176-00026	Date de la première parution: 01/15/2016

Fluralaner:

Espèce	: Chien
NOAEL	: 1 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 52 Sem.
Organes cibles	: Foie
Remarques	: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Espèce	: Jeune chien
LOAEL	: 56 - 280 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 24 Sem.
Symptômes	: Diarrhée

Espèce	: Rat
LOAEL	: 400 mg/kg
Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 90 jours
Organes cibles	: Foie, thymus

Espèce	: Rat
NOAEL	: 500 mg/kg
Voie d'application	: Dermale
Durée d'exposition	: 90 jours
Organes cibles	: Foie
Remarques	: Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

Acétone:

Espèce	: Rat
NOAEL	: 900 mg/kg
LOAEL	: 1,700 mg/kg
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 90 jours

Espèce	: Rat
NOAEL	: 45 mg/l
Voie d'application	: inhalation (vapeurs)
Durée d'exposition	: 8 Sem.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Fluralaner:

Sans objet

Acétone:

La substance ou le mélange cause de la préoccupation en raison de la présomption qu'il présente un danger de toxicité par aspiration chez l'être humain.

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Évaluation de l'exposition humaine

Produit:

Contact avec la peau	: Remarques: Peut irriter la peau.
Contact avec les yeux	: Remarques: Peut provoquer une irritation des yeux.

Composants:

Fluralaner:

Contact avec la peau	: Remarques: Peut irriter la peau.
Contact avec les yeux	: Remarques: Peut provoquer une irritation des yeux.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus (Ide)): > 500 mg/l Durée d'exposition: 96 h
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 500 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.
Toxicité pour les algues/plantes aquatiques	: CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 500 mg/l Durée d'exposition: 72 h EC10 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): > 500 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les microorganismes	: EC10: > 1,995 mg/l Durée d'exposition: 30 min

Fluralaner:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 0.0488 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 0.015 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour les al-	: NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): >=

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Algues/plantes aquatiques	0.08 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)	: NOEC (Poisson zébré (Brachydanio rerio)): >= 0.049 mg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 204 Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- tiques (Toxicité chronique)	: NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.0736 µg/l Durée d'exposition: 21 jr Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Poly(oxy-1,2-éthanediyle),α-[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]-ω-hydroxy-:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- tiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 48 h Méthode: OCDE Ligne directrice 202 Remarques: Selon les données provenant de matières simi- laires
Toxicité pour les al- gues/plantes aquatiques	: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières simi- laires
	EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): > 100 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201 Remarques: Selon les données provenant de matières simi- laires

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 97 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua- tiques	: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 75 mg/l Durée d'exposition: 48 h
Toxicité pour les al- gues/plantes aquatiques	: ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 41 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201
	NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 7.6 mg/l Durée d'exposition: 72 h Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 3.7 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr

Acétone:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 5,540 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 8,800 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 7,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): >= 79 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : CE50: 61,150 mg/l
Durée d'exposition: 30 min
Méthode: ISO 8192

Persistence et dégradabilité

Composants:

N,N-Diméthylacétamide:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 70 %
Durée d'exposition: 28 jr
Remarques: Le critère de la fenêtre de 10 jours n'est pas atteint.

Poly(oxy-1,2-éthanediyle), α -[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]- ω -hydroxy-:

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: Directives du test 301F de l'OECD
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 83.8 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

Acétone:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 91 %
Durée d'exposition: 28 jr

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

II

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Fluralaner:

Bioaccumulation : Espèce: Poisson zébré (Brachydanio rerio)
Coefficient de bioconcentration (BCF): 79.4
Méthode: Directives du test 305 de l'OECD

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.5

Poly(oxy-1,2-éthanediyle), α -[(tétrahydro-2-furanyl)méthyl]- ω -hydroxy-:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: < 4
Remarques: Calcul

N,N-Diéthyl-m-toluamide:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 2.02

Acétone:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -0.27 - -0.23

Mobilité dans le sol

Composants:

Fluralaner:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 4.1

Autres effets néfastes

Composants:

Fluralaner:

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB : La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas rejeter les déchets à l'égout.
Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.
Les contenants vides retiennent des résidus et peuvent être dangereux.

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Ne pas mettre sous pression, découper, braser, souder, percer, meuler ni exposer de tels récipients à la chaleur, à la flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'allumage. Ils peuvent exploser et entraîner des blessures et/ou la mort.
Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN	: UN 1090
Nom d'expédition	: ACETONE SOLUTION
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
Dangereux pour l'environnement	: non

IATA-DGR

UN/ID No.	: UN 1090
Nom d'expédition	: Acetone solution
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: Flammable Liquids
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 364
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 353

Code IMDG

No. UN	: UN 1090
Nom d'expédition	: ACETONE SOLUTION (Fluralaner)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
EmS Code	: F-E, S-D
Polluant marin	: oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN	: UN 1090
Nom d'expédition	: ACÉTONE SOLUTION
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: II
Étiquettes	: 3
Code ERG	: 127
Polluant marin	: oui(Fluralaner)

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	: non établi(e)
DSL	: non établi(e)
IECSC	: non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
ACGIH BEI	: ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité in-

Fluralaner / Diethyltoluamide Liquid Formula- tion

Version 10.0	Date de révision: 07/06/2024	Numéro de la FDS: 412176-00026	Date de dernière parution: 04/06/2024 Date de la première parution: 01/15/2016
-----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

dustrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TCI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 07/06/2024
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F